

SLO

République Française
 Département : PAS-DE-CALAIS
 Arrondissement : Arras
ECURIE - Commune

Séance du samedi 29 novembre 2025

Délibération N° DE_2025_026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
9	7	8
Date de la convocation : 25/11/2025		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-neuf novembre deux mille vingt-cinq, à 10 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie), sous la présidence de Charline CAILLIEREZ.

Présents : Charline CAILLIEREZ, Fatima LOURDEL, Magali LORTHIOS, Bruno BRULIN, Jacques CAUDRON, Ginette DAUBRESSE, Michèle FOURNIER
Représentés : Daniel ZYWIECKI représenté par Fatima LOURDEL

Absents et Excusés : Marck MERCIER

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Michèle FOURNIER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Approbation du procès verbal de la dernière séance

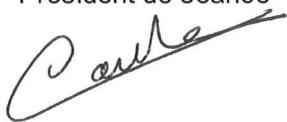
Madame le Maire expose :

Vu le Code Général des collectivités (article L.21.21-15),

Je vous propose de bien vouloir approuver le procès-verbal de conseil municipal du 18 octobre 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Charline CAILLIEREZ
 Président de séance



Michèle FOURNIER
 Secrétaire de séance

